Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260709-2026_118-DE

Roi Morvan Communauté

Extrait du registre des délibérations
Séance du 9 juillet 2026

L'an 2026, le jeudi 9 juillet à 17H30, le conseil de communauté de Roi Morvan Communauté, légalement convoqué le 3 juillet s'est réuni à Langonnet sous la présidence de Monsieur Sébastien WACRENIER, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Délégués titulaires : *Mesdames et Messieurs : Gilles BERNARD, Benoît BERNY, Jean-Michel BOUEDEC, Laurent BOUKANDJA, Myriam CHENAIS,, Bernard COSPEREC, Renée COURTEL, Paul COZIC, Christian FAIVRET, Marilyne FEBVIN, Maryse FLEGEO BRACHET, Bérangère FRITZ, Floriane GUILLANIC, David GUILLOUX, Jean-Luc GUILLOUX, Eric JEAN, Martine LE BARTZ, Erwan LE CORRE, Monique LE CREN, Solenn LE FERREC, Annie LE GAL, Thierry LE NY, Jean-Charles LOHE, Michel MORVANT, Caroline NENEZ, Pierre-Marie QUESSEVEUR, Fabrice RAUD, Yvonne RAYER, Benoît RIVALAN, Natacha SANNIER, Daniel SKOCZ, Morgane ULLIAC, Liliane VAILLANT, Corinne VOLA, Sébastien WACRENIER*

Délégués suppléants : *Mesdames et Messieurs : /*

Etaient absents / excusés : *Mesdames et Messieurs : Christophe CARARIC, Claudine CORFDIR, René GRY, Michel LAVOLE, Annie LE GOFF, Gwendoline LE STER, Gérard RIO, Laëtitia ROYANT, Raymond SIOU*

Pouvoirs *: Claudine CORFDIR à Eric JEAN, Michel LAVOLE à Caroline NENEZ, Gwendoline LE STER à Paul COZIC, Laëtitia ROYANT à Sébastien WACRENIER*

Nombre de membres au conseil :	*44*
Présents :	*35*
Votants :	*39*

Le quorum de 23 membres présents est atteint

A été nommé secrétaire de séance : Eric JEAN

2026_118

Services à la population – Régularisation des financements Réseaux d'Ecoles Rurales (RER) Privées en corrélation avec la convention "Soutien aux Réseaux d'Ecoles Rurales (RER) Privées du territoire" 2025-2027

Depuis 1999, Roi Morvan Communauté soutient le fonctionnement des Réseaux d'Ecoles Rurales (RER) du territoire, notamment par des aides financières.

Une convention existait pour les 7 réseaux publics. Celle-ci a été revue avec l'Education Nationale et signée pour la période 2023-2027.

Par contre, les 2 réseaux privés percevaient des financements, sans l'existence de convention.

Un travail a été mené avec l'Enseignement Catholique pour élaborer ce document de partenariat, pour la période 2025-2027.

Cette nouvelle convention a été validée par une délibération du 05.03.2026 et signée par les 2 parties le 10.03.2026.

Cette convention 2025-2027 modifie les modalités de financement des RER Privés et nécessite un versement complémentaire de subventions, dont voici le détail :

I – SITUATION AVANT LA NOUVELLE CONVENTION

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260709-2026_118-DE

Modalités de financement des RER Privés, avant la nouvelle convention :

- **Montant annuel de 2.70 €/élève, pour financer les activités.**

- **Montant annuel de 8400 €, en substitution du Conseil Départemental 56, versé au prorata du nombre d'élèves.**

- **Montant annuel de 1 500 € pour les transports de liaison école-collège, versé au prorata du nombre d'élèves.**

- **Montant annuel de 2 000 € pour participer au Salon du Livre, organisé par le Centre d'Animation Pédagogique (public), versé au prorata du nombre d'élèves.**

Calcul des montants à verser, pour l'année 2025-2026 :

Nombres d'élèves fournis par l'Éducation Nationale le 18.09.2025.

Réseaux	Ecoles	Nombre d'élèves par école	Nombre d'élèves par réseau	Subvention RMCom 2.70 € /élève	Substitution CD 56	Transport Liaison	Salon du Livre	Montant de l'aide
LA MARION	LE FAOUËT, École "Du Sacré Coeur"	98	325	877 €	4 475 €	799 €	1 066 €	7 217 €
	BERNÉ, École "Sainte Hélène"	77						
	MESLAN, École "Notre Dame"	28						
	PRIZIAC, École "Saint Bého"	41						
	GUÉMENÉ Sur SCORFF, École "Saint Jean"	81						
LES MONTAGNES NOIRES	PLOURAY, École "Saint Louis"	49	285	770 €	3 925 €	701 €	934 €	6 330 €
	GUISCRIFF, École "Saint Joseph"	35						
	ROUDOUALLEC, École "Sainte Thérèse"	35						
	GOURIN, École "Saint Pierre"	166						
		TOTAL	610	1 647 €	8 400 €	1 500 €	2 000 €	13 547 €

II – SITUATION AVEC LA NOUVELLE CONVENTION 2025-2026

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260709-2026_118-DE

Modalités de financement des RER Privés, prévues dans la nouvelle convention 2025-2027 :

- **Montant annuel de 23 €/élève, pour financer les activités.**
  (incluant la participation au salon du livre)

- **Montant annuel de 2 100 € pour les transports de liaison école-collège, versé au prorata du nombre d'élèves.**

Calcul des nouveaux montants à verser, pour l'année 2025-2026 :

Nombres d'élèves fournis par l'Éducation Nationale le 18.09.2025.

Réseaux	Ecoles	Nombre d'élèves par école	Nombre d'élèves par réseau	Subvention RMCom 23 € / élève	Transport Liaison	Montant de l'aide
LA MARION	LE FAOUËT, École "Du Sacré Coeur"	98	325	7 475 €	1 119 €	8 594 €
	BERNÉ, École "Sainte Hélène"	77				
	MESLAN, École "Notre Dame"	28				
	PRIZIAC, École "Saint Bého"	41				
	GUÉMENÉ Sur SCORFF, École "Saint Jean"	81				
LES MONTAGNES NOIRES	PLOURAY, École "Saint Louis"	49	285	6 555 €	981 €	7 536 €
	GUISCRIFF, École "Saint Joseph"	35				
	ROUDOUALLEC, École "Sainte Thérèse"	35				
	GOURIN, École "Saint Pierre"	166				
		TOTAL	610	14 030 €	2 100 €	16 130 €

III – RÉGULARISATION DE LA SITUATION PAR DES VERSEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Les modalités et montants, avant convention, avaient été validés dans une délibération du 11.12.2025.
- Il convient aujourd'hui de procéder à des versements complémentaires pour répondre aux modalités de financement prévues dans la nouvelle convention 2025-2027.

Montants des versements à effectuer :

Réseau LA MARION → 1 377 €

Réseau LES MONTAGNES NOIRES → 1 206 €

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260709-2026_118-DE

TOTAL → 2 583 €

Vu l'avis favorable du bureau en date du 2 juillet 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- **d'approuver le versement de ce complément de subventions aux Réseaux des Écoles Rurales privées pour l'année 2025-2026 ;**
- **d'autoriser le président ou son représentant à signer les documents afférents.**

→ *Adopté par 38 voix pour et 1 abstention*

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Sébastien WACRENIER